



## Carole Grandjean

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes

Rapporteuse sur la Mission du Socle Euro-  
péen des Droits Sociaux

 [GrandjeanCarole](#)

 [CaroleEM54](#)

 [www.carolegrandjean.fr](http://www.carolegrandjean.fr)

# Communiqué de presse

## Des avancées concrètes pour les cancers pédiatriques

Carole Grandjean, Députée de Meurthe-et-Moselle, intervenait le vendredi 15 mars 2019 au Colloque de la Société Française de Psycho-Oncologie au Centre Prouvé - Grand Nancy Congrès & Evènements à Nancy. Elle s'est exprimée sur son action législative en faveur de l'oncopédiatrie.

Selon les données de l'institut Curie, 1 700 enfants de moins de 15 ans et 800 adolescents de 15 à 18 ans sont diagnostiqués du cancer chaque année, en France. Il s'agit de la deuxième cause de mortalité des moins de 15 ans, après les accidents. Les enjeux sont aujourd'hui de faire progresser la prise en charge pour favoriser la rémission complète, de réduire les effets secondaires des traitements, renforcer la formation des professionnels, encourager la recherche par une augmentation des financements fléchés vers les cancers pédiatriques, accentuer la coopération entre chercheurs, soutenir les familles et ouvrir les perspectives de droit à l'oubli avec des délais raccourcis.

La loi a été promulguée le 8 mars 2019 après une procédure législative qui a fait consensus à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Carole Grandjean a déposé un amendement, déposé à l'Assemblée nationale, pour permettre le renouvellement de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) initialement fixée à 310 jours, en cas de maintien d'un état nécessitant une présence soutenue des parents et des soins importants. Notre société doit ouvrir les droits de présence aux parents dont l'état de gravité de la maladie de l'enfant le nécessite. C'est une question d'humanité.

Carole Grandjean remercie le Professeur Pascal Chastagner, Chef du Service d'onco-hématologie pédiatrique du CHRU de Nancy, pour son engagement quotidien et son invitation, ainsi que son équipe et les associations de parents qui soutiennent sans discontinuer le travail des équipes de soins et des chercheurs.

Contact :

01.40. 63.75.67

[carole.grandjean@assemblee-nationale.fr](mailto:carole.grandjean@assemblee-nationale.fr)